

FORMULAIRE D'EVALUATION

Recrutement d'un-e consultant-e national-e expert en GRD et en genre

Les propositions technique et financière des candidats seront évaluées en utilisant la matrice suivante :

CRITERE D'EVALUATION

Etape	PROPOSITION TECHNIQUE	Point Maximal	Pourcentage (%)
1. Examen Préliminaire	Vérification des documents requis : a) Proposition financière signée ; c) Lettre de confirmation d'intérêt et de disponibilité signée ; d) CV à jour ; e) Proposition technique : Brève description des raisons pour lesquelles le candidat estime qu'il est apte à fournir la consultation, la méthodologie à utiliser, la description des outils et le calendrier des activités, incluant résultats respectifs.	Non applicable	70%
2. Evaluation Technique	A. EDUCATION & COMPETENCES	15 points (15%)	
	<i>Dans les domaines relatifs à cette consultation, tels qu'indiqués dans les Termes de Référence :</i> - Maitrise dans l'un des domaines suivants : Genre droit international, droits humains, sociologie, Genre, agronomie, anthropologie, sciences sociales ou toute autre discipline connexe. - 10 points - Compétences (langue, bonne connaissance du contexte local et du Système des Nations Unies) - 5 points		
	B. EXPERIENCE GENERALE	15 points (10%)	
	- Expertise avérée dans le domaine de la mission - 5 points - Expériences d'au moins 5 ans en renforcement des capacités (formation et/ou assistance technique) - 6 points - Expérience dans l'organisation et la réalisation des ateliers d'envergure nationale - 4 points		
	C. EXPERIENCE SPECIFIQUE	15 points (10%)	
	<i>En rapport aux aspect spécifiques des Termes de Référence :</i> - Justification d'une expérience en travaux similaires - 3 points - Connaissance du cadre légal en matière de GRD et VFFF – 3 points - Bonne connaissance des acteurs concernés par le mandat – 2 points - Compétence dans le développement et l'organisation des formations sur la thématique - 2 points - Une bonne connaissance des outils et des pratiques internationales de coopération dans le cadre du développement – 2 points - Une bonne compréhension des enjeux principaux de la promotion et de la protection des droits de la personne humaine et ceux des femmes et des filles en particulier. – 3 points		

	D. PROPOSITION TECHNIQUE	25 points (25%)	
	- Mise en contexte présentant la compréhension générale de la mission & adéquation de la méthodologie avec l'objectif et les TDR de la mission - 5 points - Partie méthodologique pour la réalisation de la prestation /Approche abordant les aspects importants de la mission et de façon suffisamment claire - 12 points - Compréhension et/ou Connaissances des acteurs Bénéficiaires du projet - 3 points - Proposition de calendrier détaillé & Cohérence du Chronogramme proposé - 5 points		
	POINT MAXIMAL DE L'EVALUATION TECHNIQUE (100 *70%)		
3. Evaluation Financière	PROPOSITION FINANCIERE	30 points	30%
	CRITERE D'EVALUATION DE LA PROPOSITION FINANCIERE		
	Le nombre de points maximal sera attribué à la proposition financière la plus basse. Toutes les autres propositions recevront des points en proportion selon la formule suivante : $P = y (\mu/z)$ Où : p = Notation de la proposition financière évaluée y = nombre maximal de points attribué à l'offre financière μ = montant de la proposition la plus basse z = montant de la proposition évaluée		